

Compte-rendu du conseil municipal

du 8 avril 2021

Dans ce numéro

1	COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL.....	1
2	DELEGATION FINANCES ET ADMINISTRATION	1
3	INFORMATIONS / QUESTIONS DIVERSES.....	3

Assistaient à la réunion : Jean-Luc LEFEBVRE, Alain FOURNIER, Anne-Sophie MOREAU, Dominique REMY, Christelle VANHERSECKE, Michel DEMEURE, Marie-Christine POLLET, Jean-Gabriel DEPINOY, Stéphane VITIGE, Marianne KERRICH, Perrine PANAROTTO, Isabelle ROBION, Brigitte COLLET

Excusés : Florine VARIN donne pouvoir à Christelle VANHERSECKE, Laurent SCHOLART donne pouvoir à Dominique REMY.

1 Compte-rendu du Conseil Municipal

1.1 APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 18 MARS 2021

Monsieur le Maire sollicite les élus pour approuver le compte-rendu du conseil municipal qui a été envoyé à chaque conseiller.

Avis du Conseil Municipal : Favorable à l'unanimité.

1.2 APPLICATION DES DECISIONS

Toutes les délibérations ont été envoyées au contrôle de légalité.

2 Délégation Finances et Administration

2.1 RESULTATS 2020 ET BUDGET 2021 DE LA COMMUNE

2.1.1 Compte administratif 2020 (pour avis)

Monsieur le Maire se retire de la salle du conseil municipal, Monsieur FOURNIER Alain présente le compte administratif 2020 qui s'établit comme suit :

➤	Section de fonctionnement		
	Dépenses :	773 711,65 €	
	Recettes :	842 022,91 €	
	D'où un excédent de:		68 311,26 €
➤	Section d'investissement		
	Dépenses :	131 635,10 €	
	Recettes :	215 263,15 €	
	D'où un excédent de :		83 628,05 €

Le résultat total des sections pour l'année 2020 est donc un excédent de 151 939,31€.

Avis du conseil municipal : Favorable à l'unanimité.

2.1.2 Compte de gestion 2020 (pour avis)

Monsieur Alain FOURNIER présente le compte de gestion 2020 :

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2020, après s'être assuré que le comptable du trésor ait bien repris dans ses écritures des montants identiques à ceux du Compte administratif 2020, tant en titres qu'en mandats,

Après s'être assuré que les soldes d'exécution des sections de fonctionnement et d'investissement sont identiques au Compte administratif,

Après avoir entendu l'adjoint aux finances certifiant l'identité des opérations,

Délibération faite, le conseil Municipal, déclare à l'unanimité que le compte de Gestion dressé par le receveur pour l'exercice 2020 n'appelle aucune observation ni réserve de sa part.

2.1.3 Résultats 2020 (pour avis)

Monsieur Alain FOURNIER 1^{er} adjoint, présente le bilan sur la situation financière 2020. Il commente les chiffres suivants :

	Recettes	Dépenses	Résultat
Fonctionnement	842 022,91€	773 711,65€	68 311,26€
Investissement	215 263,15€	131 635,10€	83 628,05€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité les résultats 2020.

2.1.4 Affectation du résultat (pour avis)

Affectation des résultats 2020 :

Monsieur Alain FOURNIER propose le virement de 69 712,85€ du fonctionnement à l'investissement.

Avis du conseil municipal : Favorable à l'unanimité

2.1.5 Détermination des taux d'imposition 2021 (pour avis)

Pour mémoire, la loi de finances 2020 acte la suppression de la taxe d'habitation.

Suite à cette réforme, le législateur a décidé de transférer la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) aux communes. Désormais, le taux départemental de TFPB 2020, à savoir 19,29% doit s'additionner au taux communal.

Il est proposé au conseil municipal de ne pas augmenter les taux d'imposition donc de reconduire les taux communaux appliqués sur 2020, d'y ajouter, conformément à la loi, le taux de la part départementale.

	Taux 2020	Taux 2021
Taxe foncière sur les propriétés bâties	22.31%	41,60% (22,31% + 19,29%)
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	66,78%	66,78%

Après en avoir délibéré, avis du conseil municipal : Favorable à l'unanimité

2.1.6 Budget primitif 2021 (pour avis)

Monsieur Alain FOURNIER, Adjoint aux finances, présente le budget primitif 2021 suivant:

Section fonctionnement : 1 004 693,25€

Section investissement : 650 584,60€

Avis du conseil municipal : Favorable à l'unanimité

2.2 DECISIONS DE LA COMMISSION SOCIALE (POUR AVIS)

Lors de la réunion de la Commission Sociale trois dossiers ont été examinés.

Monsieur le Maire donne lecture des avis de la Commission :

1. M et Mme R L, suite à des variations de QF CAF, peuvent bénéficier de la cantine à 1€ ce qui n'a pas toujours été appliqué/facturé.

2021 : une fois de plus, la commune n'augmente pas ses taux d'imposition

Après avoir étudié tous les justificatifs, la commission propose d'octroyer à M et Mme R L un bon d'achat alimentaire de 100€ et le bénéfice de la cantine à 1€ dès le mois de janvier 2021. Cette aide de 100€ est non remboursable.

2. Mme D P, à la suite de difficultés financières, ne peut plus payer ses heures de conduite dans le cadre du passage de son permis.

Après avoir étudié tous les justificatifs, la commission propose de prendre en charge 10 leçons de conduite soit 390€ en payant directement la société d'auto-école. Cette aide est non remboursable.

3. Mme E M, à la suite de l'interruption de paiement de son Allocation Adulte Handicapé n'a pas payé une partie de son loyer ainsi qu'une facture d'eau de la Société Noréade.

Après avoir étudié tous les justificatifs, la commission propose de prendre en charge le montant de la facture Noréade pour un montant de 345,99€ en payant directement la société Noréade.

Cette aide est remboursable selon les modalités suivantes :

- 7 x 43,00€
- 1 x 44,99€

Monsieur le Maire sollicite l'avis du conseil pour accepter ces propositions.

Avis du conseil municipal : Favorable à l'unanimité

3 Informations / Questions diverses

Information sur les odeurs

Monsieur le Maire informe les élus que les odeurs de ces derniers jours ne proviennent pas de l'usine de méthanisation mais de l'épandage réalisé par les agriculteurs. Les exploitants de l'usine de méthanisation ont communiqué sur une intervention technique et certains habitants ont fait l'amalgame. Les conseillers municipaux regrettent que certaines personnes enflamment les réseaux sociaux sans se renseigner au préalable et font courir de fausses rumeurs.

Prochain conseil municipal : mardi 13 avril à 19h

La séance est levée à 21h45